

Roissy, 6 Novembre 2020

Approbation finale de l'ensemble de prêts de 3,4 milliards par l'État néerlandais

KLM traverse la pire crise de ses 101 années d'existence, la pandémie COVID-19 ayant érodé les bonnes performances de ces dernières années. L'enveloppe de 3,4 milliards d'euros, composée d'un prêt du gouvernement et de garanties sur des prêts bancaires, est cruciale pour garantir l'avenir de la compagnie aérienne et de son réseau aux Pays-Bas. KLM est très reconnaissante au gouvernement néerlandais pour son soutien et sa volonté de lui accorder un financement en cette période.

Le gouvernement néerlandais a subordonné son ensemble de prêts à certaines conditions, l'une d'entre elles étant que tous les employés de KLM acceptent d'ajuster certaines conditions d'emploi pendant la durée du prêt (prévue jusqu'en 2025). KLM a passé les derniers mois à mettre au point les détails de ce programme d'austérité avec les syndicats de pilotes, de cabine et de personnel au sol, conformément à la structure et aux pourcentages requis.

Les résultats de ces négociations ont été formalisés dans des accords collectifs et incorporés en tant que tels dans le plan de restructuration que KLM a soumis au gouvernement néerlandais le 1er octobre. Les accords collectifs définissent les mesures d'austérité qui s'appliqueront jusqu'au début de 2022 (pour les pilotes) et jusqu'à la fin de 2022 (pour le personnel au sol et de cabine). Il était particulièrement important de préciser la contribution que tous les employés de KLM apporteraient aux efforts de réduction des coûts de la compagnie aérienne pendant toute la durée du prêt. Pour répondre à cette demande sans avoir à reprendre les négociations, une "clause d'engagement" a été insérée dans les accords entre KLM et les syndicats.

KLM et les huit syndicats ont donc satisfait à une exigence essentielle, en garantissant l'approbation finale du prêt de 3,4 milliards par l'État néerlandais.

Relations Investisseurs

Olivier Gall

+33 1 49 89 52 59

olgall@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Service de presse

+33 1 41 56 56 00